



FORMER • ACCOMPAGNER • DÉVELOPPER

Livret d'accueil

www.azuraction.fr



Formation



Management



Coaching



Tertiaire

Bienvenue dans
l'aventure AZUR ACTION !



Transmettre
Partager
Faire grandir

Ensemble
pour une formation
qui a du sens !

Sommaire

Bienvenue chez AZUR ACTION	3
Qui sommes-nous ?	4
Modalités pratiques	5
Financer votre formation	6
Règlement intérieur — points clés	7
Vos interlocuteurs	8



Bienvenue chez AZUR ACTION

Vous vous apprêtez à suivre une formation avec AZUR ACTION et nous vous remercions de la confiance accordée. Ce livret d'accueil vous présente notre organisme, nos engagements de qualité, les modalités pratiques de votre parcours ainsi que vos interlocuteurs. Conservez-le à portée de main : il répond à la plupart des questions que vous pourriez vous poser avant, pendant et après votre formation.



Le mot du président

« Une formation, c'est d'abord écouter. Avant toute intervention, nous prenons le temps de vous connaître et de comprendre vos attentes.

Une formation, c'est vivre une expérience. Chaque journée doit être un moment agréable, une rencontre qui marque et qui ouvre des perspectives.

Une formation, enfin, c'est accompagner dans la durée. Au-delà de la session, nous restons présents pour suivre l'évolution et donner du sens aux acquis.

Nous croyons que c'est dans cette continuité — écouter, vivre, accompagner — que naissent les résultats durables. »

Sébastien SABIN, Président d'AZUR ACTION

Qui sommes-nous ?

AZUR ACTION accompagne les gérants et les salariés de structures de toutes tailles dans le développement de leurs compétences professionnelles. Basé à Menton, l'organisme intervient sur l'ensemble des Alpes-Maritimes, dans les départements limitrophes et, grâce à son réseau de formateurs experts de terrain, partout en France.

Nos formations sont conçues pour être concrètes, sur mesure et directement applicables au retour en entreprise. Elles sont dispensées en présentiel, en distanciel synchrone, ou directement dans vos locaux, selon vos besoins.



Nos domaines de formation

- Management & ressources humaines
- Communication professionnelle & relations interpersonnelles
- Gestion administrative & conformité
- IA & bureautique / outils numériques
- Langues professionnelles
- Vente & relation client
- MBTI
- Offres « sur-mesure », construites selon vos besoins spécifiques



Notre certification qualité

AZUR ACTION est certifié Qualiopi pour les actions de formation. Cette certification délivrée par Qualitia Certification, organisme certificateur reconnu par l'État, atteste du sérieux et du professionnalisme de notre organisme dans la conception et la réalisation des parcours de formation. Elle vous permet également de mobiliser des financements publics ou mutualisés (OPCO, CPF, etc.) pour votre formation.

Vous pouvez télécharger notre certificat en scannant le QR code ci-dessous.



Déclaration d'activité enregistrée auprès du préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur sous le numéro 93061152406 (article L. 6351-1 du Code du travail).

Nos engagements

- Des formations adaptées à vos besoins et à ceux de vos équipes
- Un accompagnement personnalisé tout au long du parcours
- Des méthodes pédagogiques innovantes, actives et éprouvées
- Des formateurs issus du terrain, à l'écoute et orientés résultats
- Un suivi rigoureux de la satisfaction et de la progression des stagiaires
- Une amélioration continue de nos pratiques

Modalités pratiques

Avant la formation

Votre inscription est effective après réception de votre fiche d'inscription, l'accord de l'organisme et, le cas échéant, le règlement des frais de formation. Les prérequis, qualifications et conditions d'admission propres à chaque formation vous sont communiqués en amont.

Délai d'accès à la formation

Le délai entre la validation de votre inscription et le début de la formation dépend de la disponibilité du formateur et, le cas échéant, du temps d'instruction de votre dossier de financement. Il est généralement de quelques jours à quelques semaines ; la date précise de démarrage vous est confirmée dès que ces éléments sont connus.

Horaires et présence

Les horaires de formation vous sont communiqués avant le début de la session. Merci d'être présent(e) dès l'heure de début et de respecter les horaires de fin. En cas de retard important, l'organisme se réserve le droit de différer votre accès à la session. En cas d'absence, merci de prévenir l'organisme dans les plus brefs délais et de fournir un justificatif.

Lieu et format

Selon la formation, les sessions se déroulent dans vos locaux, dans une salle mise à disposition à proximité, ou en distanciel synchrone. Une seule exigence guide notre organisation : garantir une interaction humaine forte, avec un formateur présent à chaque instant.

Évaluation et suivi

Chaque formation fait l'objet d'une évaluation en fin de parcours. Nous vous invitons à répondre aux questionnaires de satisfaction avec objectivité : vos retours nous permettent d'améliorer continuellement nos contenus. Un suivi post-formation peut également être mis en place pour mesurer l'impact des enseignements dans la durée.

À l'issue de votre formation

À la fin de chaque session, nous vous remettons un certificat de réalisation attestant de votre participation. Une attestation de fin de formation, précisant les objectifs, la nature et la durée de l'action ainsi que les résultats de l'évaluation des acquis, vous est également délivrée, notamment lorsque votre financeur l'exige.

Accessibilité

Vous êtes en situation de handicap ou vous rencontrez une contrainte particulière pouvant nécessiter un aménagement (rythme, supports, accès aux locaux) ? Signalez-le-nous le plus tôt possible, dès l'inscription si possible, à contact@azuraction.fr ou au 09 88 34 81 10.

Notre référent handicap, Céline Villain, étudiera avec vous les solutions et adaptations envisageables pour votre parcours, en lien si besoin avec les acteurs spécialisés du territoire (Agefiph, Cap emploi, MDPH).

Réclamations

Toute remarque ou réclamation concernant votre formation peut être adressée à AZUR ACTION par email à contact@azuraction.fr ou par téléphone. Elle sera examinée dans les meilleurs délais et donnera lieu, si nécessaire, à des actions correctives.



Financer votre formation

Plusieurs dispositifs existent selon votre situation. AZUR ACTION vous accompagne dans la constitution et le suivi de votre dossier de A à Z.

Salariés — via l'entreprise

Les **OPCO** (Opérateurs de Compétences) peuvent financer tout ou partie de la formation de vos salariés. Nous prenons en charge pour vous : l'identification du bon OPCO, la vérification des conditions de prise en charge, la constitution du dossier (devis, programme, formulaires) et son suivi jusqu'à la réponse.

Travailleurs indépendants et dirigeants

- **AGEFICE** — pour les dirigeants non salariés du commerce, de l'industrie et des services
- **FIF PL** — pour les professions libérales
- **FAFCEA** — pour les artisans

Chaque fonds a ses propres critères d'éligibilité et procédures : nous identifions l'organisme adapté à votre situation, préparons les documents nécessaires et assurons le suivi jusqu'à l'obtention du financement.

Vous financez votre formation vous-même ?

Vous pouvez tout à fait financer votre formation par vos propres moyens. Nous vous accompagnons dans le choix de la solution la plus adaptée à votre situation, qu'il s'agisse d'un financement personnel ou d'un dispositif de prise en charge existant. N'hésitez pas à nous contacter pour en discuter.

Nos tarifs catalogue sont fournis à titre indicatif : chaque prestation fait l'objet d'un devis personnalisé, ajusté selon vos besoins spécifiques.

Règlement intérieur — points clés

Le règlement intérieur complet régit le fonctionnement d'AZUR ACTION et s'applique à l'ensemble des stagiaires, formateurs et personnel présents dans les locaux ou en session. En voici les points essentiels ; le règlement intérieur est disponible dans son intégralité sur notre site www.azuraction.fr.

- **Assiduité** : présence à l'ensemble des sessions, participation active, respect des délais et échéances.
- **Interdictions** : alcool, produits stupéfiants, tabac hors zones dédiées, prise de repas hors des lieux prévus.
- **Comportement** : respect et courtoisie envers les formateurs et les autres stagiaires ; toute conduite perturbatrice ou agressive peut entraîner une exclusion temporaire ou définitive.
- **Sécurité** : respect des consignes de sécurité des locaux ; accès réservé aux personnes inscrites.
- **Confidentialité & propriété intellectuelle** : les supports pédagogiques ne peuvent être reproduits ou diffusés sans autorisation ; les enregistrements audio, vidéo ou photo sont interdits.
- **Absences et retards** : à justifier auprès de l'organisme ; des absences répétées et non justifiées peuvent entraîner l'annulation de l'inscription.
- **Sanctions** : en cas de manquement, les sanctions vont de l'avertissement écrit à l'exclusion définitive, selon la gravité des faits.
- **Prévention et traitement des violences sexistes et sexuelles et des discriminations** : Azur Action a désigné Céline Villain comme référente en matière de prévention et de traitement des violences sexistes et sexuelles et des discriminations. Si vous êtes témoin ou victime d'une telle situation pendant votre formation, vous pouvez la signaler à notre référente, Céline Villain, par téléphone ou par email. Votre signalement sera traité dans la confidentialité et une réponse vous sera apportée sous 30 jours maximum. En cas d'urgence, vous pouvez également contacter le 3919 (Violences Femmes Info) ou les services de police/gendarmerie (17).

Vos interlocuteurs

Organisme	AZUR ACTION (SAS)
Adresse	26 avenue des Acacias, 06500 Menton
Téléphone	09 88 34 81 10
Email	contact@azuraction.fr
Site web	azuraction.fr
Président / référent	Sébastien SABIN
Référente handicap	Céline VILLAIN
Référente violences sexistes et sexuelles et discriminations	Céline VILLAIN
N° de déclaration d'activité	93061152406
SIRET	934 787 714 00013

Pour toute question avant, pendant ou après votre formation — logistique, financement, accessibilité, réclamation — vous pouvez contacter directement AZUR ACTION par téléphone ou par email. Un formulaire de contact est également disponible sur azuraction.fr.

Protection de vos données personnelles

Les données recueillies dans le cadre de votre inscription sont utilisées uniquement pour la gestion de votre parcours de formation, conformément au RGPD. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et de portabilité de vos données, à exercer auprès de contact@azuraction.fr. Les conditions générales de vente applicables à nos formations sont consultables sur azuraction.fr.

AZUR ACTION — SAS au capital de 5 000 € — Siège social : 26 avenue des Acacias, 06500 Menton — SIREN 934 787 714 — RCS Nice — Organisme de formation déclaré sous le n° 93061152406 auprès du préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ce livret vous a été remis à titre informatif ; il ne se substitue pas au règlement intérieur ni aux CGV en vigueur, disponibles sur azuraction.fr.